

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02581

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HA CHIMI - Fatima

Date de naissance :

06-06-1953

Adresse : Rue Tmraze S Rue des Pléiades Etg: 5 App. n° 16

CASABLANCA

Tél. : 066171895

Total des frais engagés : 1477,10

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Marouane HAKAM  
Médecine générale  
89, Bd Stendhal, Apt 7 3ème Etg  
Val fleuri - Casablanca  
Tél. 05 22 25 87 48 - INPE : 091262782

Date de consultation : 22/06/2023

Nom et prénom du malade : Fatima Hashimi Age:

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Vesige + Allérgie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

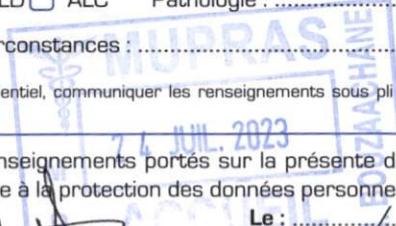
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 21/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/06/2013	CS	1	2000.00	Docteur Marocain Général Médecin à l'APM 73ème EIG 89, Bd Sidi El Hachem Val Fleur - Casablanca Tél: 05 22 25 81 40 - MFL: 051262784

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <del>PHARMACIE MAYER</del> <del>Micham Abouzaid</del> <del>Doctor Chemist</del> <del>25 Bis, Av Desplantes, 8e Arrondissement</del> <del>Hay Raja L'Hermitage</del> <del>France. Tél: 05 21 83 05 25</del>	22/06/2023	717,10

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	07.07.23	8430	560DH

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important : HLL - 0649392

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Marouane HAKAM

Diplômé de la faculté de médecine de Casablanca  
Ancien interne des hôpitaux de Casablanca  
Diplômé universitaire de Gériatrie - Gérontologie  
de l'Université de Bordeaux

# الدكتور مروان حكم

خريج كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء  
داخلي سابق بمستشفيات الدار البيضاء  
دبلوم جامعي في طب الشيخوخة - علم الشيخوخة  
من جامعة بوردو - فرنسا

## OMNIPRACTICIEN

## طبيب عام



50105

### MME HACHIMI FATIMA

- **Tanganil 500 mg - comprimé**  
1 Comprimé, matin et soir si vertiges
- **Biofar ACE - Comprimé**  
1 Comprimé matin pendant 1 mois
- **CURCUFLEX - Comprimé**  
1 Comprimé matin et soir pendant 1 mois
- **Tryptosom - gélule**  
1 Gélule, matin, soir en dehors des repas pendant 1 mois

Semelles orthopédiques

T 2 71710

Docteur Marouane HAKAM  
Médecin généraliste  
89, Bd Stendhal, Apt 7 3<sup>ème</sup> Etage

N° de lot : CA 254  
Date de fabrication : 09/2022  
Date d'expiration : 09/2025  
P.V.C : 175.00

N° de lot : CA 254  
Date de fabrication : 09/2022  
Date d'expiration : 09/2025  
P.V.C : 175.00



# Docteur Marouane HAKAM

Diplômé de la faculté de médecine de Casablanca  
Ancien interne des hôpitaux de Casablanca  
Diplômé universitaire de Gérontologie - Gérontologie  
de l'Université de Bordeaux

## OMNIPRATICIEN

Gérontologie- Gérontologie  
Suivi des maladies chroniques  
Troubles du sommeil.  
Douleurs chroniques  
Santé mentale  
Echographie  
Electrocardiographie

## الدكتور مروان حكم

خريج كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء  
داخلي سابق بمستشفيات الدار البيضاء  
دبلوم جامعي في طب الشيخوخة - علم الشيخوخة  
من جامعة بوردو - فرنسا

## طبيب عام



122-0049392

طب الشيخوخة  
متابعة الأمراض المزمنة  
اضطرابات النوم  
الألام المزمنة  
الصحة النفسية  
الفحص بالصدى  
06/07/2023

## MME HACHIMI FATIMA

- Ac Anti TPO
- FT4

Docteur Marouane HAKAM  
Médecine générale  
89, Bd Stendhal, Apt 7 3ème Etg  
Val fleuri - Casablanca  
Tél : 05 22 25 87 48 - INPE : 051262782



Tél : 05 22 25 87 48 - email : cabinethakam@gmail.com  
89, Bvd Stendhal, Apt 7 3ème étage. Val fleuri - Casablanca  
شارع سطن达尔 ، رقم 7 الطابق 3. فال فلوري - الدار البيضاء.

# Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale

Biologie moléculaire

Biologie Spécialisée

Radio immuno-analyse

Diagnostic Prénatal



لaboratoire انواول

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2307070026

Mme Fatima HACHIMI

Demande N° 2307070026

Date de l'examen : 07-07-2023

Analyses :

122-0049392

## Récapitulatif des analyses

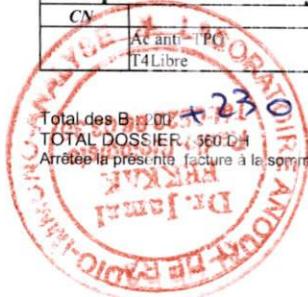
CM	Analyse	Vel	Clés
	Ac anti-TPO	E300	E
	T4 Libre	B200	B

Total des B : 00

270

TOTAL DOSSIER : 00000000

Arrêtez la présente facture à la somme de : cinq cent soixante dirhams DH

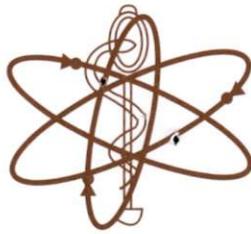


Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,  
Prénoms et les Dates des Analyses.

# Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale  
Biologie Moléculaire  
Biologie Spécialisée  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prénatal

Mme Fatima HACHIMI  
Né(e) le : 06-06-1953  
Dossier N° : 2307070026  
Date de l'examen : 07-07-2023  
Prélevé le : en  
Edité le : 07-07-2023



# لaboratoire انوال

**Docteur Jamal FEKKAK**  
Radio-biologiste  
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplômé de l'Université Paris VII  
et de l'Institut Pasteur de Paris  
Biologiste Qualiticien

DR : Marouane HAKAM

Adresse :

Page 1 / 1

W22 - 0049392



ACCREDITATION  
N° 8 3245  
Porté disponible sur  
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

## BILAN THYROIDIEN

Echantillon primaire : Sérum

**T4 L** [AC]  
(ECLIA - COBAS 6000® Roche)

**Ac anti-TPO**  
(Chimiluminescence - COBAS 6000® Roche)

<b>25.24</b>	pg/ml	(9.94-15.84)
<b>32.48</b>	pmol/l	(12.79-20.39)
<b>67.42</b>	UI/mL	(<34.00)

